



# 5<sup>ème</sup> TOURNOI DE L'AVENIR PONGISTE

## Samedi 29 et Dimanche 30 Octobre 2011

### REGLEMENT DU TOURNOI

**Article 1 :** L'association Ping Saint Paulais organise, un tournoi homologué REGIONAL, n° L22-R-031112. Les performances seront prises en compte pour les classements.

**Article 2 :** Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés avec un tableau non licenciés-PROMO. Ce tournoi comprend 5 tableaux réservés aux jeunes joueurs (de Benjamins à Juniors).

**Article 3 :** Ce tournoi se déroule sur 15 tables à la salle Gilbert LEARTE de SAINT PAUL CAP DE JOUX. (81) à partir de 9h00. La dotation de ces deux jours de tournoi est de **2500 €**. Les juges arbitres seront Mrs ROGER Patrick (JA3) et ALBERT Jean-Loup (JAN).

**Article 4 :** Les tableaux sont organisés de la façon suivante:

#### Samedi 29 Octobre 2011 : 8 tableaux

- 9H00 TA NC - 899 pts
- 9H00 TB NL-PROMO
- 10H00 TC Cadets Juniors
- 10H00 TD Minimes
- 11H00 TE Benjamins
- 12H00 TF 900 - 1299 pts
- 13H00 TG De 1300 à 2069 pts
- 14H30 TH NC à 2069 pts

#### Dimanche 30 Octobre 2011 : 6 tableaux

- 9H00 TA NC - 1099 pts
- 10H00 TB Benjamins-Minimes - Cadets
- 11H30 TC HANDICAP
- 12H30 TD Toutes Catégories
- 14H30 TE Jeunes - 800 pts
- 17H30 TF DAMES

**La participation est limitée à 3 tableaux par jour**

**ENGAGEMENT : 1 tableau : 6€, 2 tableaux : 11€, 3 tableaux : 14€.**

**Article 5 :** Les tableaux se jouent en poule de 3 joueurs (sauf le tableau par HANDICAP). 2 qualifiés par poule puis par élimination directe. Toutes les parties se jouent au meilleur des 5 manches.

**Article 6 :** Les participants doivent se présenter 15 minutes avant le début de leur tableau à la table du juge arbitre. Le forfait sera prononcé 10 minutes après le premier appel.

**Article 7 :** La présentation de la licence (**hormis les non licenciés du tableau B le Samedi**) et du certificat médical sont obligatoires.

**Article 8 :** L'association et le comité d'organisation déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'accident.

**Article 9 :** Les décisions des juges arbitres seront sans appel. En accord avec le comité d'organisation, il pourra prendre toutes dispositions nécessaires au bon déroulement du tournoi. Tout engagement entraînera l'acceptation du présent règlement. Le Ping Saint Paulais se réserve le droit de supprimer ou de modifier un tableau si le nombre d'engagés est jugé insuffisant.

**Article 10 :** Les tableaux seront dotés en coupes, médailles, espèces, bons d'achats et lots divers.

**Article 11 :** Le tournoi se déroulera sans interruption. Un service de buffet et buvette sera mis à la disposition de tous pendant ce tournoi.

**Article 12 :** Une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire.

Renseignements : [www.pingstpaulais.com](http://www.pingstpaulais.com)

Inscription avant le **Judi 27 octobre 2011.**

06.21.39.40.48     [jeanloup.albert@sfr.fr](mailto:jeanloup.albert@sfr.fr)

06.09.91.48.79     [patrice.pradelles@live.fr](mailto:patrice.pradelles@live.fr)

**TOUTE LA DUREE DU TOURNOI RESTAURATION SUR PLACE :**  
buvette, barbecue, frites etc.